

étranger. Et nonobstant tous ces avantages naturels, la protection n'a pu assurer aux Etats-Unis une prospérité permanente, ni les mettre à l'abri d'une crise commerciale, la plus rude peut-être qu'ils aient jamais essayée.

Quelques honorables députés allèguent que les américains ont, au moyen du système de la protection, considérablement diminué leur dette nationale. J'avais toujours compris qu'ils en étaient venus là, au moyen des taxes ; mais je suis prêt à admettre que protection et taxation sont synonymes, et signifient conséquemment la même chose.

On nous a encore montré la vieille France comme un pays que la protection a rendu prospère. Il est vrai que la France a été en somme, protectionniste ; mais sa prospérité est due à l'activité, à l'énergie et aux habitudes économes de son peuple, plutôt qu'à la protection. Si elle avait, il y a quarante ans, adopté dans les matières commerciales les principes plus éclairés de sa puissante voisine l'Angleterre, elle serait aujourd'hui beaucoup plus riche ; sa marine serait deux fois, trois fois plus considérable ; ses fabriques se seraient perfectionnées davantage au contact de la concurrence étrangère ; la vie y aurait été à meilleur marché ; ses nombreuses classes ouvrières auraient vécu plus satisfaites, plus heureuses, et pardessus tout, elle aurait peut-être cessé d'être la proie de ces révolutions politiques qui semblent être périodiques chez elle, comme les crises commerciales le sont ailleurs.

Mon honorable ami le député de Maskinongé (M. Houde) a cité Colbert comme protectionniste. On a raison de citer les grands hommes quand il s'agit de faire connaître le bien qu'ils ont accompli ; mais il ne faut certainement pas transformer leurs erreurs en modèles à imiter.

L'initiative prise par Colbert n'a pas précisément tourné à l'avantage de la France ; elle amena un peu plus tard, entre celle-ci et la Hollande, une série de mesures de représailles qui furent considérées comme une des principales causes de la guerre de 1672, guerre qui ne se termina qu'en 1678, par la paix de Nimègues. Je dois ajouter que, du temps de Colbert, les principes de l'économie politique n'étaient pas aussi bien com-

pris qu'aujourd'hui ; à tout événement, ils n'étaient pas étudiés comme science.

Mais on ne peut nier les progrès considérables qu'ont faits en France, depuis un certain nombre d'années, les principes du libre-échange, et je me rappelle avoir lu quelque part la relation d'un fait qui indique peut-être les commencements de cette réforme dans les idées.

En 1842, les fabricants drapiers d'Elbeuf adressèrent au gouvernement français des requêtes contre l'introduction des draps belges en France ; dans le même temps les fabricants drapiers de Verviers, Belgique, en faisaient autant auprès de leur gouvernement à l'égard des draps français. Mais quelques années plus tard, en 1866, la chambre de commerce de Verviers installait solennellement dans la salle de ses délibérations le buste de Cobden, l'apôtre du libre-échange ; et l'année suivante, à l'exposition universelle de Paris, on voyait une statue de ce grand homme couronnant une pyramide formée des produits des fabricants de la grande ville.

Nous nous rappelons tous les violentes récriminations qui s'élevèrent contre le traité négocié par Cobden avec Napoléon III. A en croire ces clameurs, les fabricants anglais allaient écraser les fabricants français ; cependant, il n'en fut rien et l'expérience prouva que le traité était également avantageux pour les deux parties.

Si nous voyons aujourd'hui, en France, un courant d'opinion pencher vers les principes protectionnistes, nous voyons aussi d'un autre côté des groupes d'hommes instruits et distingués, même des fabricants, préconiser fortement les principes du libre-échange ; et je n'ai aucun doute qu'avant longtemps nous verrons la France donner la main à l'Angleterre et devenir son alliée commerciale aussi bien que son alliée politique.

On nous a encore montré l'Allemagne, en nous invitant à contempler Bismark, partisan de la protection. M. l'Orateur, personne ne s'étonne que, dans un pays où le despotisme militaire est presque le seul pouvoir gouvernant, où la liberté politique est écrasée sous le talon de fer d'un despote, la liberté commerciale soit aussi proscrite : le seul mot de liberté,